

# Réaménagement du pôle gare : démarrage des travaux !

**Le mardi 2 avril 2024, s'est tenue au Complexe de la Prairie, une réunion publique à l'attention des Ézanvillois et des Ecouennais animée par Éric Battaglia, Maire d'Ézanville.**

**D**e nombreux Ézanvillois ainsi que des Ecouennais étaient présents et les échanges ont été très constructifs. Depuis 2021, Éric Battaglia a travaillé avec certains élus sur ce projet et les discussions, les échanges ont été nombreux avec les différents contributeurs à ce vaste sujet : Gares et Connexions, Île de France Mobilité, la CAPV, la RATP, Transdev...

Avant tout, il est important de rappeler que l'assiette foncière du parking est la propriété de la SNCF et que cet emplacement sur le territoire d'Ézanville est actuellement loué à la SNCF et entretenu par les seules communes d'Écouen et d'Ézanville à travers un syndicat mixte.

## Le projet

Selon la réglementation des distances, le scénario retenu prévoit un parking avec un traitement paysagé de qualité associant espaces verts et ombrières photovoltaïques (conformément à la loi sur les Énergies Renouvelables ENR) comprenant 447 places voiture dont 9 places PMR, 22 places avec bornes de

recharge (IRVE) et 1 place PMR – IRVE ainsi que 5 places pour les 2 roues motorisées. Pour rappel, actuellement le parking contient 560 places, soit une diminution de 113 places à savoir 20 % et non 39 % comme il a pu être rapporté. Par ailleurs, 120 places sont prévues pour les vélos, 80 places libres et 40 places sécurisées.

Le parvis de la gare sera réaménagé dans sa totalité, il offrira davantage d'espaces piétons pour sécuriser les échanges intermodaux, tout en conservant des places de parking divers et dépose minute. Son cèdre sera bien entendu conservé, il trônera au milieu d'un espace végétalisé. De part et d'autre du parvis, de petits immeubles de logements avec commerces en rez-de-chaussée seront construits conformément aux directives du Schéma Directeur de la Région Île de France (SDRIF).

## Les travaux

Les travaux ont débuté le 8 avril dernier, par le dévoiement des canalisations de la rue de la gare, face au parking. Cette intervention devrait se terminer autour du 6 mai. Des

déviations ont été mises en place et l'accès provisoire au parking, signalé par un tracé jaune, s'effectue entre les commerces. L'étape suivante consistera à déplacer le transformateur Enedis situé à l'angle, près de l'épicerie.

Les travaux de réalisation du parking commenceront au 4<sup>e</sup> trimestre 2024 et se poursuivront jusqu'au 1<sup>er</sup> trimestre 2026. Ce chantier sera organisé de façon à permettre l'accès au stationnement pendant les travaux. Environ 195 places seront disponibles pendant la durée des travaux, ainsi que des emplacements sur le parvis de la gare.

